

NORMES D'ESSAI DES BARDEAUX D'ASPHALTE

Les bardeaux de couverture à base d'asphalte vendus au Canada respectent diverses normes, figurant sur l'emballage sous la forme du nom de l'organisme d'essai. Nous décrivons succinctement ci-dessous les indications que l'on trouve le plus couramment, pour aider le consommateur à en comprendre le sens et à acheter le produit qui répondra le mieux à ses besoins. Le fabricant peut donner des renseignements complémentaires.

CSA A123.5 : *bardeaux d'asphalte à armature de fibre de verre et à surface de granules minéraux* est la norme de l'Association canadienne de normalisation qui énonce les spécifications des bardeaux à armature de fibre de verre utilisés au Canada. C'est le fabricant qui s'assure du respect de la norme.

ASTM D3462 : *bardeaux d'asphalte à armature de fibre de verre et à surface de granules minéraux*. Cette norme est très semblable à la norme CSA 123.5 ci-dessus.

ULC S107 : *essais de résistance au feu des matériaux de couverture* est une méthode d'essai des Laboratoires des assureurs du Canada. Les bardeaux portant le label S107 ont subi des essais visant à déterminer leur degré de résistance au feu, et auront généralement un indice de "classe A" (le plus élevé). La classe A convient aux couvertures de toits des maisons d'habitation et de la plupart des commerces; elle est normalement exigée sur les bâtiments publics tels que les hôpitaux et les écoles.

ASTM E108: *essais de résistance au feu des couvertures de toits*. Cette méthode est, pour l'essentiel, identique à la méthode ULC S107. En général, les essais selon E108 sont effectués par des laboratoires extérieurs qualifiés tels que FM Approvals, qui fait également des contrôles périodiques dans les usines elles-mêmes.

ASTM D3161 : *Résistance au vent des matériaux de couverture sur les toits à forte pente (méthode par ventilation induite)*. Les bardeaux qui portent ce label ont subi des essais de résistance au vent de 60 milles à l'heure (classe A), de 90 milles à l'heure (classe D) ou de 110 milles à l'heure (classe F). À noter que les essais sont effectués sur des bardeaux entièrement collés, dans une atmosphère rigoureusement contrôlée en laboratoire. En service réel, de nombreux aléas affectent la résistance au vent des bardeaux : conception du toit, mode de pose des bardeaux, effets des rafales, température, âge du toit, etc.

(Suite au verso)

ASTM D7158 : *résistance au vent des bardeaux d'asphalte (méthode d'effort de soulèvement / de résistance au soulèvement)*. Les bardeaux portant ce label ont subi des essais de résistance au vent de 90 milles à l'heure (classe D) de 120 milles à l'heure (classe G) ou de 150 milles à l'heure (classe H). Cet essai constitue une méthode alternative à la méthode D3161 ci-dessus. Comme l'autre essai de résistance au vent, il est effectué dans une atmosphère rigoureusement contrôlée en laboratoire, et ne tient pas compte des éléments naturels qui affectent les bardeaux sur le toit, en service réel.

Quiconque a l'intention d'utiliser ou d'acheter des bardeaux d'asphalte a tout intérêt à s'assurer qu'ils sont conformes à la norme appropriée. Ce n'est pas parce qu'on fait de la publicité localement pour un produit qu'il répond nécessairement à une norme canadienne appropriée.

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet ou autres questions techniques visant les bardeaux d'asphalte, vous pouvez nous écrire par courriel à casma@casma.ca, ou visiter notre site internet : www.casma.ca. Les renseignements présentés dans cette fiche sont de nature générale et ne sauraient remplacer l'avis d'un couvreur professionnel ou les directives d'emploi ou de pose du fabricant. Les consommateurs sont mis en garde contre les risques d'accidents que présente le travail sur des toits, et avant de s'y lancer eux-mêmes, sont invités à suivre l'avis de CASMA : faire appel à des entrepreneurs qualifiés. La présente fiche peut être reproduite avec la permission des auteurs, à condition qu'elle le soit entièrement, sans modification, et avec la mention des droits d'auteur de CASMA.